

Pantin, le 29 août 2024

Chers Parents,

Je vous remercie de prendre connaissance des informations suivantes concernant la rentrée et l'année scolaire 2024/2025.

1 – La rentrée

Pour les élèves des classes élémentaires – CE1 au CM2 – la rentrée est fixée au lundi 2 septembre à partir de 08h30.

Les parents pourront rentrer dans la cour.

8 h 30 : accueil des CM1 et CM2

9 h 00 : accueil des CE1 et CE2

Pour les élèves de maternelle petite section – site Jean Nicot – la rentrée sera échelonnée selon l'organisation suivant :
lundi 2 septembre à 9h30 seront accueillis les élèves portant des noms de familles commençant par les lettres A jusqu'à K.
mardi 3 septembre à 9h30 seront accueillis les élèves portant des noms de familles commençant par les lettres L jusqu'à Z.
jeudi 5 septembre à 8h30 classe pour tous les élèves de petite section .

Pour les élèves des classes de maternelle moyenne section, grande section et CP – site Jean Nicot – la rentrée aura lieu le lundi 2 septembre à 9h30

A l'issue de l'appel, les parents des trois classes de maternelles pourront accompagner leurs enfants dans les classes.

Les parents de CP rentreront dans la cour où l'appel sera fait. Les enfants monteront alors avec leur enseignant en classe.

La cantine, la garderie et l'étude du soir seront assurées dès le premier jour.

2 – Les horaires :

Ouverture de l'école à 8h00.

Classe de 8h30 à 11h30 et de 13h à 16h15, pour toutes les classes les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Garderie pour les maternelles et étude surveillées du CP au CM2 jusqu'à 17h30.

Une garderie de 17h30 à 18h30 est organisée pour l'année scolaire 2024 – 2025.

Des retards trop fréquents entraîneront la radiation de la garderie et/ou de l'étude.

3 – Inscriptions à la garderie et à l'étude :

Les formulaires d'inscription vous seront remis le jour de la rentrée.

4 – Fournitures scolaires :

Les listes vous sont remises avec cette circulaire; elles sont également à votre disposition sur notre site www.lasallepantin.fr (onglet vie scolaire - fournitures).

Les manuels scolaires sont prêtés aux élèves par l'école et seront distribués aux enfants dès la rentrée, **il est demandé aux familles de les couvrir aussitôt** et aux élèves de les manipuler avec soin tout au long de l'année. Les livres perdus devront être remboursés par la famille.

L'achat de « fichiers consommables », albums de lecture, est nécessaire pour certaines classes ; ces fichiers seront achetés par l'école (pour bénéficier de tarifs préférentiels).

L'agenda scolaire est fourni par l'établissement à partir du CE 1.

01 48 45 85 60

12 avenue du 8 mai 1945, 93500 PANTIN

contact@lasallepantin.fr

<http://lasallepantin.fr>



5 – Tabliers et vêtements scolaires :

Tous les élèves de la petite section au CP portent une blouse, celle-ci est à commander impérativement avant le 02 juillet sur le site Bobine dédié à notre établissement : etablierbobine.fr/produits?school=lasalle-pantin-bis#product-list

Tous les élèves du CE1 au CM2 portent un vêtement scolaire, celui-ci est à commander impérativement avant le 02 juillet sur le site Bobine dédié à notre établissement : etablierbobine.fr/produits?school=lasalle-pantin#product-list

6 – Calendrier des congés scolaires 2024/2025 :

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

Vendredi 18 octobre : établissement fermé pour cause de journée pédagogique.

Toussaint : du jeudi 17 octobre au lundi 4 novembre.

Noël : du vendredi 20 décembre au lundi 6 janvier.

Hiver : du vendredi 14 février au lundi 03 mars.

Printemps : du vendredi 11 avril au lundi 28 avril.

Vendredi 2 mai : établissement fermé (journée rattrapée mercredi 16 octobre).

Vendredi 9 mai : établissement fermé (journée rattrapée mercredi 13 novembre).

Ascension : du mardi 27 mai au lundi 2 juin

Week-end de Pentecôte : du vendredi 6 juin au mardi 10 juin

Début des vacances d'été le mardi 1er juillet après la classe.

Attention :

Les 1er et 8 mai étant cette année des jeudis, nous accordons les ponts des 2 et 9 mai.

2 mercredis seront travaillés par les élèves pour rattraper ces 2 journées :

Mercredi 16 octobre 2024

Mercredi 13 novembre 2024

7 – Rencontre parents/professeurs : Une réunion pour chaque classe est prévue en début d'année, elles débutent à 18h15.

Maternelles : lundi 09 septembre

CP et CE1 : mardi 10 septembre

CM1 et CM2 : lundi 16 septembre

CE2 : mercredi 17 septembre

8 – L'assurance scolaire : pour l'année scolaire, elle est contractée par l'établissement et obligatoire. Elle est incluse dans les contributions familles. Il est donc inutile de produire une attestation de votre assurance personnelle.

9 – Médicaments : En dehors des traitements sur ordonnance et des PAI, **aucun médicament** n'est donné aux élèves.

Un cahier de correspondance rouge sera remis à tous les enfants le jour de la rentrée. Il servira aux correspondances entre les parents et l'établissement, il est à consulter tous les jours.

Je vous remercie de votre confiance et je vous prie d'agréer l'assurance de mes sentiments dévoués.

Nicolas GROULT
Chef d'Etablissement

